



La Celle Saint-Cloud

République Française  
Département des Yvelines  
78170

## ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2024.19

### DÉLÉGATION DE SIGNATURE A LA DIRECTRICE RESSOURCES POUR L'APPOSITION DU PARAPHE SUR LES FEUILLES DES REGISTRES DE DELIBERATIONS-DECISIONS ET ARRETES MUNICIPAUX ET LA CERTIFICATION DU CARACTERE EXECUTOIRE DES ACTES ADMINISTRATIFS

Je soussigné, Olivier DELAPORTE, Maire de La Celle Saint-Cloud et Vice-Président de Versailles Grand Parc,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles R.2122-8 et R.2122-10 (modifié par le Décret n°2010-783 du 8 juillet 2010, article 8),

Vu l'arrêté municipal n° 2020-47 portant délégation de signature à Madame Valérie DUPONCHEL, Directrice générale des services,

Considérant que pour la bonne marche de l'administration communale, il convient de donner délégation de signature, sous mon contrôle et ma responsabilité, à la directrice Ressources, pour l'apposition du paraphe sur les feuilles des registres des délibérations-décisions et registres des arrêtés municipaux ainsi que pour la certification du caractère exécutoire de ces actes,

#### ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup> : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Valérie DUPONCHEL, directrice générale des services, Madame Angélique LEDUCQUE, directrice ressources, reçoit délégation de signature, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour l'apposition du paraphe sur les feuilles des registres des délibérations-décisions et registres des arrêtés municipaux ainsi que pour la certification du caractère exécutoire des actes administratifs.

Article 3 : Le présent arrêté fera l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par les textes de loi en vigueur. Il pourra être contesté devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Notification en sera faite à Madame Angélique LEDUCQUE

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 10 avril 2024.



Le Maire

Olivier DELAPORTE

Vice-Président de Versailles Grand Parc

Accusé de réception en préfecture  
078-217801265-20240410-arrete-2024-19-AI  
Date de réception préfecture : 10/04/2024